

ALLAGNAT

Dans ces grandes allées au milieu de hêtres parfois bicentenaires, prenez garde à ne pas croiser quelque diligence égarée sans cocher, cela arrive parfois, par jour de grand vent...

Départ

Le départ se fait en se garant le long du mur du château à Allagnat, en remontant en direction du col de la Moréno, le long de la D52, à hauteur du panneau du village, départ avec le château sur l'arrière droit.

Itinéraire

Prendre le premier chemin qui part sur la droite et longe un pré, jusqu'à croiser une petite route goudronnée à 100 m.

La traverser et s'engager en face. Arrivé au premier grand carrefour de quatre chemins, continuer tout droit, le chemin monte doucement.

Arrivé à un endroit où la pente s'accroît, à environ 250 m du dernier carrefour ①, le chemin se divise en deux : tout droit, c'est en friche, emprunter le petit chemin à gauche qui traverse une clairière.

Poursuivre toujours tout droit jusqu'à rejoindre la route, la parcourir sur la gauche par le bas-côté gauche jusqu'à rejoindre le grand parking à droite du virage.

Rejoindre le grand chemin large du parking qui part à droite, puis à 250 m, à la fourche, choisir le chemin à gauche balisé en orange.

Juste à 30 m avant d'arriver à la clairière suivante, prendre à gauche pour rejoindre à l'intérieur du carrefour la petite source de la Fontaine du Loup ②. À ce carrefour, s'engager sur le chemin de gauche.

Le chemin passe ensuite entre deux rangées de

hêtres séculaires (③, la « hêtraie d'Allagnat »).

Arrivé à la route, emprunter à droite en suivant le balisage rouge et blanc du GR. Poursuivre tout droit (sans monter) sur le plat, avec le balisage GR, dans un chemin qui longe un pré à notre gauche et la forêt sur notre droite.

Continuer ce chemin tout droit qui passe plus loin au milieu des prés et suivre le premier chemin à gauche pour rejoindre le village d'Allagnat.

À 50 mètres du carrefour, très belle vue sur les monts Dore, Sancy, avec la banne d'Ordanche sur la droite. Se retourner pour une vue magnifique sur la chaîne des Puys.

À la première maison (chalet), se retourner à nouveau pour la vue sur le puy de Côme.

Contourner les chalets puis prendre la rue goudronnée qui descend à gauche.

Arrivé à la route, s'engager en face et descendre dans le village, puis remonter en traversant le village pour rejoindre le point de départ.

FICHE TECHNIQUE

DURÉE : 2 h

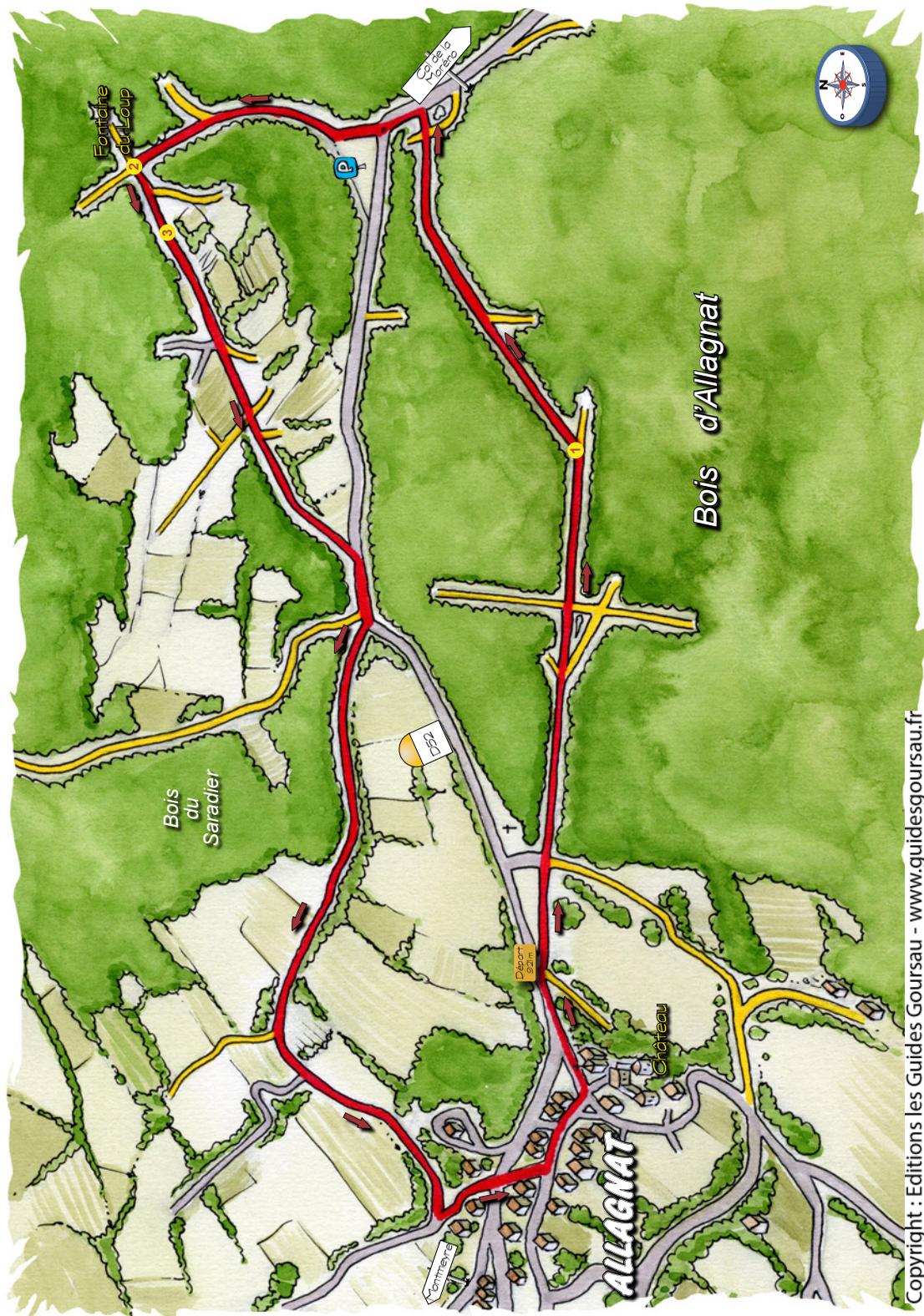
DÉNIVELÉ : 100 m

DISTANCE : 5 km

NIVEAU : balade.

Massif Central sommets

Balayez l'horizon et identifiez tous les sommets qui vous entourent en Réalité Augmentée



CONSEILS PRATIQUES

Particularités des itinéraires

Les temps indiqués ne sont pas les temps effectifs de marche mais des temps nécessaires pour réaliser ces balades et randonnées tenant compte d'un public familial, des temps de pause, de découverte, de photos...

Ils sont prévus larges et en rapport avec le peu de difficultés techniques.

Il est recommandé de partir plutôt en début de journée pour les randonnées et d'en profiter pour prendre son temps et pique-niquer, ou de partir en début d'après-midi.

Les balades sont idéales avec de jeunes enfants. À partir de 5-6 ans.

Les randonnées sont tranquilles. Pour marcheurs à partir de 7-8 ans.

Les randonneurs confirmés pourront donc compter moins de temps et éventuellement enchaîner randonnées et balades d'un même site pour une longue randonnée à la journée.

Avant de partir

Quels que soient votre niveau et l'itinéraire choisi, il est conseillé d'être bien chaussé (au minimum une paire de chaussures de marche avec semelles crantées), de prendre des vêtements de saison sans oublier, quelle que soit la météo du matin, la casquette, les lunettes de soleil et la crème solaire à la belle saison ou, à l'inverse, des protections contre la pluie. Le parapluie est un excellent ami du randonneur à condition qu'il n'y ait pas de vent et de faire attention aux branches basses.

De nombreux sites agréables permettent des pauses régulières (sommets du puy de Dôme, par exemple) : prenez le temps d'admirer le paysage, grignotez et hydratez-vous régulièrement. Dans tous les cas, emportez suffisamment d'eau potable (1 litre par balade et par personne est le minimum, selon la chaleur et la durée), le ravitaillement en eau n'étant généralement pas possible, les sols volcaniques absorbent l'eau !

Pensez à un casse-croûte pour les promenades et à un bon pique-nique pour les randonnées.

Évitez de partir seul et communiquez à une tierce personne votre itinéraire et votre heure estimative de retour (Si vous modifiez votre programme, n'oubliez pas de prévenir cette personne !).

Prenez connaissance du bulletin météorologique local.

Emportez les numéros des secours (**Numéro d'urgence : 112, Peloton gendarmerie de montagne au Mont-Dore : 04 73 65 04 06**). La couverture de réseaux de téléphonie mobile est excellente sur tous les secteurs mais il peut y avoir des zones « blanches ». En cas de doute, renseignez-vous auprès du peloton de

Sur les sentiers et chemins

gendarmerie de montagne basé au Mont-Dore (orages, vent...).

Dans la chaîne des Puys, nous sommes pratiquement toujours sur des terrains privés. Des agriculteurs, des chasseurs, des propriétaires forestiers, des propriétaires privés, des collectifs gestionnaires de biens sectionaux acceptent, sous certaines conditions, de laisser le passage aux loisirs non motorisés. Ainsi, une convention a été signée en 2003 entre une association de propriétaires (Dômes Union) et le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le parc des Volcans a ainsi pu engager des travaux importants d'aménagement de sentiers (versant nord du puy de Dôme, versants nord et est-sud du puy de Pariou...) pour protéger les milieux, sécuriser les cheminements sur des terrains privés, avec une importante campagne de communication sur ces milieux fragiles. En contrepartie, les propriétaires autorisent le passage. Cette circulation pédestre, parfois cycliste ou équestre, doit respecter le **Code de bonne conduite** qui suit :

- conformez-vous aux indications de ce topo-guide, faites attention aux recommandations lors des intersections et réfléchissez en cas de doute (éventuellement revenez sur vos pas si on a oublié une lecture !);
- ne pas vous écarter pas des sentiers et ne coupez pas les trajectoires ;
- gardez vos distances en présence d'un troupeau de moutons ;
- tenez les chiens en laisse ;
- aucun déchet, d'aucune sorte, même alimentaire, pour ne pas modifier l'équilibre naturel ;
- ne cueillez pas les fleurs, elles seront fanées avant votre retour. Certaines sont rares et protégées, certaines sont toxiques, comme le bouton-d'or, certaines font partie du club des « très belles mais cruelles » (TBMC) et toutes sont utiles dans l'écosystème ;
- ne jetez pas de pierres, et faites attention à ne pas les faire rouler non plus.
- pas de bruit excessif.

SÉCURITÉ

Le Massif central, et plus particulièrement l'Auvergne, est considéré comme le château d'eau de la France ! Avec 1 200 à 1 500 litres au m² par an, la chaîne des Puys est bien arrosée. Ainsi, même en été, la pluie peut rendre les sentiers et les rondins en bois des escaliers extrêmement glissants.

Un téléphone portable avec la batterie chargée peut être d'un réel secours en cas d'accident. Le numéro des secours est le **112**.

La pratique des sentiers proposés reste sous votre propre et entière responsabilité. Ni l'auteur ni l'éditeur

CONSEILS PRATIQUES

ne sauraient être tenus pour responsables des accidents qui résulteraient de l'utilisation de cette fiche rando.

BALISAGE

Les itinéraires proposés dans ce site internet sont le plus souvent des créations originales, reprenant parfois des tracés incontournables (pas d'autre cheminement possible), avec des indications uniquement par les textes, sans aucun balisage propre à ces itinéraires. Ainsi, ce sont des marques et panneaux d'autres itinéraires qui servent de repères à certains changements de direction. Vous rencontrerez les marquages suivants : un double trait blanc et rouge pour les itinéraires de grande randonnée : GR (GR 30, GR 441...) et des marquages jaunes, verts ou bleus pour des itinéraires de petite randonnée (PR).

En complément de cette fiche rando, vous pouvez vous munir de la carte topographique au 1/25 000 IGN Top 25 chaîne des Puys n° 2531ET.

En cas de secours, elle permettra de communiquer votre position précise aux sauveteurs.

ÉQUIPEMENT

- de bonnes chaussures de marche (pas trop souples) avec une semelle crantée ;
- un sac à dos pouvant contenir l'eau, le casse-croûte ou les en-cas, un bonnet, des gants légers, un coupe-vent, un vêtement chaud, une cape de pluie ;
- la crème solaire, les lunettes et un chapeau ;
- un couteau de poche, des lacets de rechange, une petite trousse à pharmacie ;
- jumelles, appareils vidéo et photo, en surveillant le poids du sac ;
- un bâton de marche ou de préférence une paire (facultatif).

EN RANDONNÉE

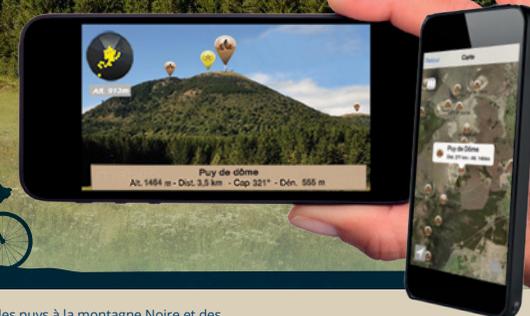
- rester toujours en deçà de ses limites physiques ;
- s'adapter face à des difficultés imprévues (terrain, météo...), quitte à modifier ou à renoncer à une randonnée (humilité et sagesse sont de grandes qualités en montagne).

Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr

Massif Central sommets

PUYS, SOMMETS, COLS, LACS, REFUGES, VILLAGES, CHAPELLES, ATTRACTIONS, ETC...

Balayez l'horizon
et identifiez
tous les sommets
qui vous entourent



De l'Ardèche au gorges du Tarn, de la chaîne des puys à la montagne Noire et des Cévennes au plateau des 1000 vaches : Plus de 300 sommets et quelque 120 volcans référencés dans cette application qui couvre tout le Massif Central.

EDITIONS LES GUIDES GOURSOU
www.guidesgoursau.fr

Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr